

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 juin 2023

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 08

Date de Convocation : 01 /06/2023

Absents excusés : C. Saillard, pouvoir à A. Labbez, C. Boussardon pouvoir à P. Drogrey, M. Etiévant pouvoir à G. Creuzot

Secrétaire de séance : A. Labbez

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 11 mai 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Désignation 3 délégués et 3 suppléants pour les élections sénatoriales 24 septembre

4 candidats se présentent pour les délégués titulaires: Alain LABBEZ, Danny VIE, Charles POUILLARD, Claude BROCARD après le vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

Titulaires élus au 1^{er} tour :

LABBEZ Alain : 11 voix

VIE Danny : 9 voix

POUILLARD Charles : 8 voix

3 candidats se présentent en délégués suppléants :

Titulaires suppléants élus au 1er tour :

MIGNOT Sylviane : 10 voix

CAMELIN Didier : 9 voix

BROCARD Claude : 8 voix

2. Délibération pour suppression d'un poste d'adjoint

Suite au décès de Mme Colette AUBRY, adjointe, le conseil municipal à 10 voix pour et 1 contre décide de supprimer le poste d'adjoint. Le conseil municipal fixe à 3 le nombre d'adjoints.

3. Prix des marchés

Le Conseil Municipal délibère sur le prix demandé aux commerçants pour la participation aux marchés 2023 et décide de fixer le prix à 180 € pour 9 marchés ou 25€ par mardi s'ils ne participent pas à tous.

Ce prix est en augmentation par rapport à 2022 car il comprend désormais une participation aux animations.

4. Délibération renouvellement adhésion Elum du SIDEC

Mr le Maire donne lecture du contrat renouvelable pour le dépannage, l'entretien et nettoyage des lampadaires. Le tarif passe de 16.75 € à 18 € par lampadaire/ an en 2023, soit 2844 € pour 158 points lumineux. Le conseil adopte à l'unanimité.

Questions diverses

- Le Maire informe qu'une lettre a été envoyée aux locataires des logements communaux les informant de la grosse augmentation du prix du gaz (X4 pour cette année). Suite à cette annonce un débat houleux s'est engagé. Sur ces entrefaites, Madame Sylviane Mignot quitte la séance.

- Le Conseil Municipal tient à remercier les personnes qui se sont investies pour le fleurissement du village. Une demande est faite pour restaurer et nettoyer les fontaines du village.

- Mr Gilles Creuzot nous fait un compte-rendu succinct de la commission environnement de la communauté de communes du 6 juin dont la thématique principale était forêt et bois. L'association des communes forestières (Cofor) a présenté les leviers d'action foncière des communes et en particulier la procédure de biens sans maître. A Mesnay, une superficie de 0.5 ha serait concernée. La stratégie forêt-bois est déclinée en 3 axes : gestion forestière/ bois construction/ bois énergie. Par ailleurs, un débat s'est engagé sur la protection du site « sentier karstique de Besain » victime de son succès. Un projet de plan de gestion, dont le classement en Espace Naturel Sensible par le Conseil Départemental, est envisagé.

Fin de séance